

Article 43

De Denise Gilliard

*Suisse, 2008. Documentaire. Durée: 1 h 30.
Moa Distribution. Age légal: 10 ans. Age sug-
géré: 14 ans.*

A travers le pare-brise d'une voiture, le spectateur voit une route sinuer dans un paysage campagnard, jusqu'à l'arrêt devant un portail métallique. Quelques mots échangés dans un interphone, le portail coulisse, la voiture avance et atteint une cour. La conductrice, précédée par une surveillante (pardon, une agente de détention - on ne dit plus gardienne ou matonne, politiquement correct oblige...), franchit une succession de portes verrouillées pour arriver dans une salle équipée d'ordinateurs et autres appareils.

Cette femme, c'est Denise Gilliard, réalisatrice qui a pendant un an animé un atelier-cinéma à la Colonie des Etablissements pénitentiaires de la plaine de l'Orbe, avec la permission des autorités compétentes et le soutien du Service des activités culturelles du canton de Vaud. Ses étudiants: des hommes condamnés à de longues peines. Volontairement, elle ne veut pas connaître les raisons de leur détention, afin de travailler avec eux sans préjugés. L'idée est que l'atelier permet aux participants de se valoriser et de se reconstruire une identité. On les voit s'initier au maniement de la caméra, à la prise de son, à l'écriture du scénario, en vue, pour cinq d'entre eux, de réaliser chacun un court métrage.

L'évasion par l'image et la parole est plombée par une épée de Damoclès: les détenus, condamnés à l'enseigne du fameux article 43 (qui permettait à un magistrat unique de décréter l'internement administratif pour une durée indéterminée d'un délinquant jugé dangereux), vont voir leur dossier réexa-

miné à la lumière du nouveau code pénal. Leur peine sera-t-elle confirmée, aggravée, allégée? Leurs appréhensions et leurs espoirs transparaissent dans leurs activités créatrices. Ce n'est qu'à la fin du film que, sollicités par la réalisatrice, certains accepteront de révéler le motif de leur condamnation et évoqueront leur parcours.

ARTICLE 43 présente avec pudeur et sensibilité, sans manichéisme, une tranche de vie où l'on voit interagir des hommes privés de liberté avec d'autres qui, leur journée de travail terminée, peuvent rentrer à la maison - tous mus par le désir de réaliser quelque chose de fort. Le court métrage projeté à la suite du documentaire en témoigne. On ne peut manquer de s'attacher à ces détenus qui, sans se poser en victimes, s'expriment et agissent à visage découvert devant une réalisatrice qui sait se mettre à leur écoute.

Daniel Grivel

Denise Gilliard a réalisé notamment *BASFONDS*, nominé pour le Prix du cinéma suisse en 2001; *MON PERE*, *CET ANGE MAUDIT*; *FEMMES DU NO FUTURE*; *ALAIN COMME LES AUTRES*, *LES CHIFFONNIERS D'EMMAÛS*.

Projections spéciales avec débat

On pourra voir *ARTICLE 43* et les cinq courts métrages, en compagnie de Denise Gilliard, de Bernhard Baeriswyl, ancien détenu, protagoniste du film, et d'Anne-Laure Sahy, fondatrice de l'Association Prétude:

- mercredi 29 octobre à 20 h au Cinéma d'Oron,
- vendredi 31 octobre à 20 h 45 au Cinéma Urba 2, Orbe,
- samedi 1^{er} novembre à 18 h 30 au Cinéma Capitole, Yverdon,
- dimanche 2 novembre à 10 h 30 au Cinéma BIO, Genève-Carouge,
- dimanche 9 novembre à 18 h au Cinéma Royal, Sainte-Croix,
- samedi 6 décembre à 14 h au Cinoche, Moutier.



Une femme (Denise Gilliland), trois hommes et une caméra... (Moa Distribution)